



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

NOTE

**DESTINATAIRES :** Membres du Conseil des gouverneurs  
Membres externes des comités relevant du Conseil des gouverneurs

**EXPÉDITRICE :** Lynne Castonguay *LC*  
Secrétaire générale

**DATE :** Le 19 janvier 2016

**OBJET :** Hébergement et déplacements -  
Réunions du Conseil des gouverneurs et de ses comités

---

HÉBERGEMENT

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les membres du Conseil des gouverneurs et des comités relevant du Conseil des gouverneurs seront responsables de réserver leur propre chambre d'hôtel dans le cadre des différentes réunions.

Les gouverneurs et les membres externes pourront demander un remboursement de leur chambre en remplissant le « Formulaire de demande de remboursement pour déplacement » et en présentant une pièce justificative (reçu de paiement). Prière de noter qu'un montant maximum de 140 \$ sera accordé pour le remboursement des chambres d'hôtel sur présentation de pièce justificative (reçu de paiement). Ce montant sera révisé en 2018.

À titre d'information, les établissements suivants offrent un taux préférentiel aux membres du Conseil des gouverneurs :

<u>Établissement</u>	<u>Coordonnées</u>	<u>Taux préférentiel<sup>1</sup></u>
Château Moncton	100, rue Main Moncton 1-800-576-4040	114 \$
Villégiature Deux Rivières	100, rue Deux Rivières Tracadie-Sheila 1-866-394-4050	134 \$ (chalet) 99 \$ (1 lit king) 114 \$ (2 lits queen) 79 \$ (1 lit queen)
Four Points by Sheraton	100, rue Rice Edmundston 1-506-739-7321	99 \$ (1 lit queen) 109 \$ (1 lit king)

<sup>1</sup> Prière de noter que ces taux ne comprennent pas les taxes et ils sont assujettis à être modifiés en tout temps.

Lors de votre réservation à ces établissements, assurez-vous de spécifier que vous êtes membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton afin de pouvoir profiter des taux préférentiels.

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs auront lieu le 16 avril prochain à Moncton et le 11 juin 2016 à Shippagan. Le calendrier des réunions pour l'année 2016-2017 sera publié au début du mois de février.

#### DÉPLACEMENT

Afin d'encourager les membres du Conseil des gouverneurs et des comités relevant du Conseil des gouverneurs de covoiturer, les personnes qui acceptent des passagers pourront demander une allocation de 25 \$ par personne qu'elle ou il a conduit. De plus, une allocation de 25 \$ sera aussi remise aux passagers de ces personnes.

Merci pour votre compréhension et collaboration!

p.j.     Formulaire de remboursement des dépenses

<b>UNIVERSITÉ DE MONCTON</b>	
Réunion :	_____
Lieu :	_____
Date :	_____

**1. Frais de transport**

Distance en kilomètres	_____ km à 0,41 \$	_____	\$
Avion	_____		
Taxi	_____		
Covoiturage	_____ passager(s) à 25,00 \$	_____	\$
Nom des passagers	_____		
ou	_____		
Nom du conducteur	_____		

**2. Hébergement**

Commercial (annexez reçu original - les récépissés de cartes de crédits de sont pas valables comme reçus)	_____
Privé (25 \$ par soir)	_____

**3. Repas (pourboire inclus)**

Petit déjeuner (10 \$)	_____
Déjeuner (11 \$)	_____
Dîner (25 \$)	_____

**4. Autres**

_____	_____
-------	-------

**5. Total**

_____	_____ \$
-------	----------

**Faire parvenir la présente au:**

Secrétariat général  
 Pavillon Léopold-Taillon  
 Université de Moncton  
 18, avenue Antonine-Maillet  
 Moncton (NB) E1A 3E9

**Faire parvenir le chèque à:**

_____
_____
_____
_____

Signé : \_\_\_\_\_

<b>Réservé</b>	
Compte no : _____	Approuvé par : _____